

COMITÉ DE PROGRAMME DU 21 SEPTEMBRE 2017

Décisions votées	Informations / Recommandations
<p>Enseignement des ARCs Cette possibilité est offerte sous autorisation du DLP. Balise de 2 à 4 demi-journées maximum par année.</p>	<p>Projet bien-être 12 heures d'activités reliées au bien-être des résidents doivent être ajoutées au cursus d'enseignement, et ce, annuellement.</p> <p>Plainte et harcèlement Toutes plaintes pour harcèlement doivent d'abord être référées à la direction du programme de médecine de famille. (se référer à la politique de plaintes et harcèlement de la Faculté)</p> <p>Caducee – FMOQ 6 heures = 1 journée de congrès</p> <p>Comité d'admission Le comité a statué que le programme demandera désormais les documents suivants aux candidats faisant le processus CaRMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une lettre de motivation pour le programme • Un CV personnalisé <p>Pour les entrevues des DHCEU, des stations d'ECOS seront utilisées pour mesurer le raisonnement clinique.</p>
Documents	
<ul style="list-style-type: none"> • PP Résultats examens 2017 • PP Flexibilité du cursus • PP Présentation SAGESS sur l'implantation des grilles de stages 	

COMITÉ DE PROGRAMME DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

Décisions votées	Informations / Recommandations
<p>Enseignement de l'éthique Changement de l'horaire</p> <p>R1 Février : Éthique et industrie</p> <p>R2 Sept/oct : Éthique clinique au quotidien Dec : .Éthique narrative Juin : Éthique et communication ou Éthique et conflit ou Éthique et soins de fin de vie en remplacement de l'atelier Éthique et soins appropriés</p>	<p>Formations complémentaires Les formations complémentaires (formation à la carte) de moins de 3 mois sont autorisées cette année.</p> <p>Boîte à outils SAPA La boîte à outils SAPA est disponible sur le site web du département. https://medfam.umontreal.ca/ressources/equipe-de-direction-du-departement/boite-a-outils-sapa/</p> <p>Module infocritique sur le surdiagnostic Nouveau module infocritique est disponible sur le surdiagnostic.</p> <p>Libération des résidents pour l'Assemblée annuelle Validité des stages pour l'Assemblée annuelle Libération des résidents : la journée du jeudi sous preuve d'inscription. Sera considérée comme journée travaillée et payée, tous stages confondus. La journée du vendredi devrait être prise à titre d'une journée de congrès pour les résidents désirant y assister.</p>
Documents	
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de l'éthique (changements proposés) • Flexibilité du cursus (document modifié 29-11-17) 	

COMITÉ DE PROGRAMME DU 16 FÉVRIER 2018

Décisions votées	Informations / Recommandations
<p>Journées académiques Lors des absences non justifiées aux journées académiques, la sanction sera la perte d'une journée de travail.</p> <p>Débit de patient pour le SRV Après plusieurs discussions, il y a eu une décision de ne pas instaurer de balises sur le débit des patients aux cliniques de SRV.</p>	<p>Questionnaire de fin d'année Demande de libération des résidents pour une demi-journée et installez ceux-ci dans un local pour qu'ils répondent aux questionnaires. Un code personnel sera attribué à chaque résident. Processus vers la mi-mai.</p> <p>Libération pour les PREM Entrevue en vue de l'obtention d'un PREM : libération du résident et journée travaillée Visite de clinique : Journée non travaillée, le résident doit prendre une journée de vacances ou personnelle. Délai minimum pour demander des vacances : 10 jours</p> <p>Programme de compétences avancées Un résident devenu patron doit attendre 12 mois pour faire un programme d'étude de compétences avancées.</p>
Documents	
<ul style="list-style-type: none"> • Horaire final IPSPL • Comité du programme académique • Sous-comité de toxico • Comité d'érudition • Agrément • Comité des soins aux enfants • Balises comité de programme 	